



PROLONGATION

Appel de candidatures – Comité Jacques-Viger Membres

Vous avez envie de mettre à profit votre expertise en aménagement, urbanisme, architecture, design urbain ou architecture de paysage en siégeant sur un comité d'experts ?

Créé en mai 2012, le Comité Jacques-Viger (CJV) est l'instance consultative de la Ville de Montréal en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture, de design urbain et d'architecture de paysage. Composé de neuf membres experts, dont un(e) président(e) et deux vice-président(e)s, le CJV produit des avis à l'intention du conseil municipal et formule des commentaires et des recommandations dans le but d'améliorer la qualité des plans, projets et politiques qui lui sont soumis.

Cet appel de candidatures vise à nommer un(e) membre et à constituer une banque de candidat(e)s susceptibles de se joindre au CJV. Le mandat est d'une durée de trois ans et peut être renouvelé une seule fois. Les membres doivent pouvoir participer aux séances du comité qui se tiennent généralement une à deux fois par mois, les vendredis avant-midi, en vidéoconférence. La présence des membres aux réunions est rémunérée.

Les candidat(e)s doivent détenir une expertise professionnelle ou universitaire reconnue et une expérience dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, du design urbain ou de l'architecture de paysage, ainsi qu'une bonne connaissance des courants actuels en matière d'aménagement urbain.

Veuillez soumettre une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel à l'attention de madame Geneviève Gagnon à l'adresse courriel suivante: cjviger@montreal.ca au plus tard le **mercredi 5 novembre 2025**. Nous remercions toutes les personnes intéressées. Seules celles retenues pour une entrevue seront contactées.

Renseignements : cjviger@montreal.ca